L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLETT, MAGNE & Cie.

No. 81, Rue Chartres.

[illegible] payable d'avance

NOUVELLE-ORLEANS:

VENDREDI MATIN, 30 JUILLET 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

REVUE EXTERIEURE.

Des Elections en Angleterre.

Le parlement est dissous et les élections ont commencé. Le grand drame constitutionnel qui se joue en Angleterre depuis plusieurs mois, est descendu de la Chambre des Communes dans la rue, et il a pris là un degré d'intérêt, d'animation d'acharnement de plus. Ce n'est pas peu dire; car jamais peut être les luttes politiques n'avaient été aussi vives dans le parlement; jamais elles n'avaient été conduites et soutenues de part et d'autre avec une aussi infatigable ténacité. En tems ordinaire, une session n'est guère marquée que par un ou deux combats dans lesquels les partis mesurent leurs forces respectives, ces jours-là les chefs déploient toutes leurs ressources, dirigent leurs partisans, et s'il en est besoin, paient de leur personne; puis le combat fini, les choses reprennent leur cours habituel. Il n'en a pas été ainsi durant cette dernière session. "Toute question, dit un journal que nous aimons à citer, est devenue un champ de bataille où les deux partis qui se disputent le pouvoir, ont combattu chaque jour avec toutes leurs forces. Les discussions se sont suivies sans trêve ni termes et cette ardeur de controverse n'a pas faibli un instant. A l'enregistrement des électeurs irlandais, question gagnée en principe par le ministère et perdue dans les détails, succède la loi des pauvres que l'on modifie d'abord et que l'on abandonne plus tard; vient ensuite le déficit avec son cortège de réformes financières, qui portent sur le triple monopole des sucres, des céréales et des bois de construction. Le déficit fait éclater une crise ministérielle marquée par trois incidens, c'est-à-dire par trois discussions coup sur coup. Lord Sandon propose à la chambre de déclarer qu'elle entend maintenir le tarif actuel des sucres, et là-dessus après un débat qui dure plus de dix jours, le ministère est complètement battu. Cet échec ne décidant pas la retraite du cabinet, Sir Robert Peel l'attaque directement en mettant la chambre en demeure de lui retirer sa confiance. Cette dernière attaque est faite avec une habileté, avec un art infini et dans un moment admirablement choisi, alors que les doutes du parti ministériel commencent à ébranler ses partisans, au moment aussi où l'opinion publique flotte encore, incertaine si elle doit se rattacher à un cabinet qui lui fait de belles promesses, mais qui est loin de lui offrir de grandes garanties de sincérité. La motion de Robert Peel néanmoins échoue, malgré les prédispositions de la Chambre des Communes, malgré le talent de l'orateur, malgré l'union qui préside au vote de l'opposition. Mais le peu de succès de cette tentative n'est pas un triomphe pour le ministère qui sent fort bien qu'une majorité d'une voix est un avantage tout à-fait négatif, et qui se décide alors à obtenir de la Reine la dissolution du parlement. La reine y consent, et le 22 juin, après avoir laissé aux députés le tems nécessaire pour voter les mesures urgentes, elle vient en personne, clore par un acte de chef une session qui, pour n'avoir guères duré que trois mois, n'en a pas moins donné à l'opiniâtreté anglaise l'occasion de se révéler par des signes éclatans et caractéristiques. A qui profitera cette espèce de coup d'état tenté par le ministère whig avec une audace qui, selon nous, est pour lui un favorable augure et une recommandation? Le peuple se charge en ce moment de résoudre le problème, et ce serait trop d'outrecuidance que de vouloir hazarder une prédiction.

Assurément si l'on songe à l'inébranlable fermeté déployée dans ces derniers tems par le ministère, si on lui tient compte des bonnes intentions qu'il a manifestées et des tentatives de réforme qu'il a faites, si surtout l'on accepte comme parfaitement sincères ses promesses, ses démonstrations, ses engagemens, il doit être certain de la victoire, mais malheureusement on peut douter que l'opinion publique en soit pour lui à ce point: elle a peu de confiance dans Lord Melbourne et surtout dans Lord Palmerston; le caractère de Lord John Russel, ne la rassure pas complètement sur la conduite à venir du Cabinet dont elle doit en ce moment prononcer la sentence. Elle craint que ces hommes n'aient, en faisant de larges concessions aux grands intérêts publics, d'autre objet que de retenir le pouvoir qui leur échappe. En un mot elle n'a pas une confiance pleine et entière dans leur bonne foi, elle a peur, si elle se prononce en leur faveur, de maintenir au pouvoir des ambitieux plutôt que de véritables champions des grandes réformes dont l'Angleterre a besoin. C'est là le grand malheur du ministère whig. Le zèle et l'éloquence de ses partisans parviendront-ils durant les luttes électorales à détruire cette fâcheuse impression? C'est là pour eux le point capital, la condition *sine qua non* de leur triomphe. S'ils ne réussissent pas, la cause des whigs nous le disons avec regret, la cause des whigs est perdue, et qui sait si celle de la réforme ne le sera pas en même tems.

Nous n'ignorons pas qu'on attribue à Robert Peel, le chef des Tories et l'homme sans doute qui serait placé à la tête d'un nouveau cabinet, des principes presque aussi libéraux qu'à Lord John Russel, nous savons fort bien que Sir Robert Peel a avoué que la législation des céréales appelait des modifications importantes, nous savons aussi qu'il a pris en quelque façon l'engagement de faire *plus et mieux* que ceux qu'il combat, mais ce ne sont là que des paroles; encore ces paroles, si on veut bien les étudier ont quelque chose d'ambigu, d'élastique, qui laissera aux tories toute leur liberté d'action s'ils arrivent au pouvoir. La portion indépendante de la population anglaise, on [peut] le croire, ne se fait pas illusion sur la portée des promesses d'un parti qui a toujours combattu les réformes et qui n'a fini par en accorder quelques unes que le jour où le sacrifice de quelques privilèges est devenu nécessaire à la conservation des autres. Elle ne s'y rattachera certainement pas, mais se prononcera-t-elle contre lui d'une façon décisive?

En fin de compte il existe donc une grande hésitation parmi les électeurs indépendans qui ne se rallient pas au ministère whig faute de confiance dans le caractère des hommes et que de sérieuses antipathies éloignent des tories. Cette hésitation laisse le champ libre aux menées électorales, qui se poursuivent, à ce qu'il paraît, avec une activité sans pareille; car chacun se dit que la victoire restera au plus ardent et au plus habile!

Nous ne savons encore rien de positif sur l'insurrection de Bayou Sarah. Le *Jackson Herald* de Est Feliciana annonce, sous la date du 24, l'arrestation d'un blanc nommé *Harney* comme accusé de complicité dans le complot, mais sans donner de nouveaux renseignemens. D'un autre côté une lettre de Bayou Sarah, sous la date du 26, signée Eugène Brady, insérée dans le Picayune d'hier que porte la prétendue insurrection n'est qu'un *humbug* et que le principal témoin a déclaré ne savoir rien du tout.

On doit se rappeler que nous avons dit, dès le principe, que tous les récits qui nous parvenaient portaient l'empreinte d'une grande exagération, cependant nous avons peine à croire que ce ne soit rien du tout comme on l'assure. Avant peu, du reste, nous saurons positivement à quoi nous en tenir.

P. S. Les lignes qui précèdent étaient écrites lorsque nous avons reçu la lettre suivante qui confirme les détails donnés par le Picayune.

"Bayou Sarah, 26 juillet 1841.

"La conspiration s'en est allée en fumée. Les nègres et un nommé Mills ont comparu devant le juge Wyms assisté de six francs-tenanciers formant une cour supérieure conformément aux dispositions du code noir et ont été renvoyés de la plainte parce qu'il n'y a eu aucune preuve contre eux. Très vraisemblablement le blanc qui se trouvait impliqué dans l'affaire sera prié de quitter le pays. Tout est parfaitement tranquille."

D'après cela, l'affaire n'est rien, absolument rien, et sans doute que cette conversation surprise par hazard par l'économe de M. Barrow, n'était qu'un conte inventé à plaisir. Mais alors sur quoi a-t-on motivé l'arrestation?

Il est bien à regretter que les renseignemens obtenus jusqu'à présent soient si incomplets; car à notre avis et quoiqu'en puissent dire les correspondans, toute la vérité n'est pas connue. S'il n'y avait rien eu on n'aurait pas fait d'arrestations et l'on n'aurait pas convoqué et organisé une cour spéciale; s'il n'y avait rien eu on n'aurait pas vu la consternation et l'épouvante dans l'âme des habitans de tout le voisinage.

L'affaire s'est terminée par un acquittement pur et simple faute de preuves; voilà le seul fait incontestable à notre connaissance, mais la cause de ce fait est elle parfaitement connue?

Nous bornerons nos observations en attendant de plus amples informations, mais nous croyons, dès à présent, devoir faire nos réserves.

Il paraît qu'on a fait rentrer tout l'or et tous les billets qui avaient été soustraits à la banque de l'Etat de l'Illinois, branche de Jacksonville; mais qu'on n'avait pas recouvré l'argent.

On assure que la restitution a été faite par l'intermédiaire d'un officier de la banque qui a, dit-il, reçu une lettre anonyme indiquant le lieu où se trouvaient ces valeurs. Cette circonstance a fait naître des soupçons et l'on pense qu'il sera pris des mesures pour faire une investigation de l'affaire. L'agitation était très grande à Jacksonville.

DEPARTS DE NAVIRES A VAPEUR.

Le British-Queen partira de New-York le 10 août, et l'Acadia, de Boston, le 16. Les lettres que l'on voudra adresser en Europe, par ces navires, devront être mises à la poste de la Nlle. Orléans les 1er. et 5.

COUR CRIMINELLE.

Michael Ryan accusé d'homicide commis le 21 du courant sur la personne de Bernard Hayden a été amené hier devant la Cour Criminelle. Il résulte d'après les témoignages qu'une vive altercation a eu lieu entre plusieurs personnes à l'encoignure des rues Girod et Baronne, et qu'à la suite de cette altercation l'accusé a porté à la tête du nommé Bernard Hayden un coup de brique qui a occasionné la mort.

Après avoir entendu la défense de M. H. H. O'Callaghan, le jury a rendu un verdict de culpabilité.

COURS DES RECORDERS.

Gonzales a été amené hier devant le recorder de la seconde municipalité, comme accusé d'avoir volé des effets à M. Byrne.

Après son examen, Gonzales a été renvoyé devant la Cour Criminelle.

S'il faut en croire l'*Advertiser* c'est M. Huntington qui a destitué treize employés du bureau des terres avec l'approbation du Président Tyler et le bruit qu'on a fait courir que le Président aurait désapprouvé ces destitutions et réintégré les titulaires est tout à fait dénué de fondement. Nous donnons cette nouvelle sans en garantir l'authenticité.

THEATRE—Nous donnons volontiers des nouvelles des anciens acteurs de notre théâtre, et nos lecteurs apprendront sans doute avec plaisir que M. Cœuriot, complètement remis de la douloureuse maladie qui l'avait atteint à son arrivée en France, a débuté avec succès comme ténor léger au théâtre du Havre. Voici sur cet artiste que nous avons eu plus d'une fois à regretter, l'opinion du *Journal* de cette ville, beaucoup moins favorable encore que celle du Courrier.

"Ce jeune acteur, jugé sévèrement à sa première apparition, s'est, depuis lors, bien relevé dans l'esprit du public. Plein de feu et d'envie de bien faire, M. Cœuriot n'a besoin que de se mettre en garde contre l'excès de ces deux mérites. Sa voix fraiche, étendue, vibrante, possède des qualités que l'exercice et l'étude doivent développer encore, et qui apparaîtront d'autant mieux qu'il se modère davantage. *L'Eclair*, dans lequel M. Cœuriot a fait son dernier début, a donné une preuve de cette vérité: le grand air de facture du premier acte qu'il a exécuté avec chaleur et d'une manière très satisfaisante, l'avait extrêmement fatigué, et ce n'est que dans la romance du troisième acte, dont le mouvement modéré le retenait malgré lui, que nous avons retrouvé toutes les qualités de sa voix."

Nous trouvons dans le *Chronicle et Sentinel* d'Augusta l'anecdote suivante qu'il raconte sur la foi d'un témoin oculaire, et cette circonstance d'un témoin oculaire n'est vraiment pas de trop, car le fait est si extraordinaire, qu'on fait bien en pareil cas de s'entourer de tous les témoignages possibles: ce qui n'empêche même pas de trouver des incrédules. Voici comment le *Chronicle* la raconte:

"Nous avons souvent oui parler de bizarres exemples de distractions, mais celui qui nous a été raconté par un ami qui dit en avoir été témoin est vraiment des meilleurs.

"Dernièrement comme un des steamers arrivait à quai, l'un des matelots jeta un bout de cable à un individu qui se trouvait sur le *wharf* avec prière de l'amarrer; mais comme l'autre bout n'était pas bien attaché au *steamer* il tomba à l'eau. L'individu se mit immédiatement à ramasser le cable et puis au lieu de jeter le cable roulé à bord du steamer, comme on l'en avait prié et comme il en avait sans doute l'intention, il le posa à terre et se jeta à l'eau."

Il paraît que trois abolitionistes, Thompson, Burr et Work, ont été arrêtés dans le Missouri, sur la dénonciation des esclaves eux-mêmes auxquels de coupables propositions avaient été faites.

Abrégé des observations météorologiques faites au Collège de S. Hill près Mobile, par le professeur R. M. Fabre.

Mois	Jours de pluie	quantité de pluie	baromètre	Thermomètre extérieur
Janvier	18	10 po 17c	29 72	53 16
Février	6	4 15	29 73	73 21
Mars	9	9 27	29 69	60 74
Avril	6	5 65	29 86	74 34
Mai	6	11 62	29 73	81 67
Juin	12	6 21	29 62	86 96
Total	58	41 po 7c 77		

Moyennes { Baromètre 29 75; Thermomètre, 68 46.

R. M. Fabre,
Professeur de mathématique et de physique.
S. Hill collège, 25 juillet 1841.

INTERIEUR.
CONGRES.

Séance du 20 juillet.

SENAT—La résolution de M. Buchanan demandant au Président une liste des destitutions des fonctionnaires depuis le 4 mars 1841, résolution amendée par M. Mangum de manière à comprendre en même tems les destitutions des fonctionnaires sous les deux dernières administrations, a été adoptée.

M. Huntington, au nom du comité commercial, rapporte sans amendement le bill pour étendre le Port de la Nouvelle-Orléans et demande qu'il soit déposé sur le bureau.

Le bill de la Chambre sur les fortifications est lu deux fois et renvoyé au comité des affaires militaires.

On reprend la discussion du bill de la Banque.

M. Nicholson propose un amendement portant qu'il n'y a rien dans le bill d'où l'on puisse inférer que tout Etat n'a pas le droit d'imposer des taxes sur les propriétés de toute nature de la Banque,—repoussé par 27 contre 21.

M. Walker propose que les affaires de la Banque soient confinées à acheter et vendre des lettres de change n'ayant pas plus de 180 jours à courir. Repoussé par 24 contre 9.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Le Président des Etats-Unis donne avis par un message que le bill de 1838, pour prévenir les expéditions militaires contre les Etats voisins, se trouvant abrogé par l'expiration de terme, il serait utile d'en faire revivre les dispositions. Le Sénat s'est ensuite ajourné.

Un bill est en conséquence présenté dans ce but par M. Hunt.

On reprend ensuite le bill des fortifications dont la discussion prend toute la séance et qui est adopté par 118 contre 66.

Dans ce Bill il y a deux allocations qui concernent la Louisiane, savoir:

Trente mille piastres, pour le fort Livingston, dans la baie Barataria, et

Cinquante mille piastres pour réparations des autres forts aux approches de la Nouvelle-Orléans.

STEAM-SHIPS DE BOSTON.

Le "Transcript" de Boston publie le tableau suivant établissant la longueur des traversées de la ligne Cunard.

Britannia arrivé le 18 juillet 1840, en 14 jours 8 heures.

Navire		Date		Jours	Heures
Acadia	"	17 août	"	12 "	12 "
Britannia	"	17 7bre.	"	13 "	12 "
Caledonia	"	2 8bre.	"	13 "	00 "
Acadia	"	17 8bre.	"	13 "	12 "
Britannia	"	3 9bre.	"	13 "	12 "
Caledonia	"	19 9bre.	"	14 "	22 "
Acadia	"	21 déc	"	16 "	22 "
Columbia	"	21 janv	1841	16 "	15 "
Britannia	"	22 fev.	"	17 "	12 "
Caledonia	"	22 mars	"	15 "	20 "
Acadia	"	7 avril	"	15 "	12 "
Columbia	"	21 avril	"	13 "	00 "
Britannia	"	6 mai	"	15 "	00 "
Caledonia	"	19 mai	"	14 "	12 "
Acadia	"	2 juin	"	13 "	12 "
Columbia	"	17 juin	"	13 "	02 "
Britannia	"	4 juil.	"	13 "	00 "
Caledonia	"	17 juil.	"	11 "	01 "

EXTERIEUR.
MEXIQUE.

On a reçu par l'arrivée de la goëlette *Ringold*, des nouvelles de Matamoros.

On assure qu'une grande quantité de marchandises introduites par Mazatlan ont été saisies dans les environs de Zacatecas.

Par cette occasion on a importé $29,300 en espèces à l'adresse des maisons suivantes:

L. Dansac,	$15,000.
Schmidt & Co.	5,000.
Blossman,	4,300.
Clason & Vies,	2,000.
J. M. Caballero,	2,000.
Kohn, Daran & Co.	1,000.
	$29,300.

La goëlette Henry Clay, de Tobasco, a apporté $4,200 piastres en espèces; 2,000 à F. Tio, 2,000 à Languerenne et 400 à J. Albert.

On lit dans le *Courrier* d'hier soir:

"Des avis de Mexico disent que la maison de don Lucas Alaman a manqué pour $1,100,000. L'on se plaint de la stagnation des affaires dans toute la république. L'argent est très-rare dans la capitale, et le gouvernement a ses finances plus embarrassées que jamais.

"Des lettres de Tabasco du 5, portent que la prolongation de la guerre civile paralyse entièrement les affaires. Le bois de Campêche est à 6 et 7 escalins le quintal."

HAVANE.

Nous avons nos liasses de journaux de la Havane jusqu'au 20. On s'occupe activement, à ce qu'il paraît, d'étendre la culture de la cochenille dans l'île de Cube.

VARIÉTÉS.
UN AMI.

Suite et fin.

Pauline était assise sur un tabouret dans une attitude profondément méditative. Elle semblait comme repliée sur elle-même. Ses deux coudes étaient appuyés sur ses genoux, et de sa main elle soutenait sa tête qui fléchissait, hélas! comme anéantie sous le poids de l'adversité. Ses larmes avaient cessé de couler, et de ses yeux, dont la fixité était effrayante, jaillissait un regard de flamme. Ses lèvres étaient blanches, et les coins de sa bouche crispés par une contraction nerveuse, s'abaissaient avec une admirable expression de colère et de dédain. Immobile et pâle comme elle l'était, vous l'eussiez prise pour une antique statue de la Douleur, mais point de la douleur qui se résigne sans combat, mais de celle qui, même vaincue, résiste encore.

Devant la pauvre jeune fille, un homme vient se mettre à genoux: c'est celui qui, tout à l'heure, a agi, contraste éloquent, au milieu de la horde des acheteurs. Son extérieur est d'une exquise simplicité, sa figure est belle, car l'intelligence l'illumine de ses nobles rayons. Ses mains larges et calleuses attestent que sa vie est une vie de travail. Sur son front, que les soucis ont sillonné de rides venues avant le temps, la probité a mis son cachet; et dans ses yeux, d'un gris limpide, respire une âme sensible. Tout d'abord on comprend que sous cette large poitrine, bat un grand cœur. Ecoutez-le parler! Comme il s'efforce d'adoucir sa voix naturellement rude et forte! comme il s'inquiète peu d'arranger ses phrases; mais aussi, dans ses paroles, qui viennent pêle-mêle et sans art, quelle honnête loyauté!

"Ne vous effrayez pas, mademoiselle Pauline, c'est "Pierre Champré, c'est un ami qui vient près de vous "pour que vous ne soyez pas toute seule avec vos chagrins.... Ils sont *grands*, mais vous n'êtes pas restée "au-dessous d'eux. Vous avez agi en bonne fille, mademoiselle Pauline!.... Votre père avait des amis, vous "auriez pu recourir à eux, vous n'avez pas voulu le faire "vous n'avez pas voulu qu'il fût dit que la fille du négociant Delaunoy n'avait pas pu, à elle seule et par elle-"même, continuer, à son père mort, cette vieille réputation de probité que, vivant, il avait glorieusement acquise, et qu'il avait conservée avec plus de soins que "sa vie! Cela est bien! votre père n'eut pas mieux fait! "....Mais à présent que vous avez noblement rempli "votre devoir de fille, il est temps de songer à vous "à l'avenir qui vous est réservé. Eh, je le vois, vous "y songez. C'est ça qui vous rend si triste, n'est-ce "pas?.... Et cependant, il ne faudrait pas vous laisser "abattre.... Les ressources ne vous manqueront pas. "Où votre père avait semé vous pouvez recueillir. Il "y en a pas mal sur le pavé de Paris qui ont de l'argent à vous et qui sont tout prêts à vous le rendre, "j'en suis sûr. Combien en trouverait-on qui, aujourd'hui, sont à la tête d'une belle et solide boutique, et qui, sans votre père, ne seraient que de pauvres diables d'ouvriers vivant—si toutefois cela peut "s'appeler vivre—au jour le jour et mal de leurs dix "huit heures de travail! Moi, par exemple, est ce que "j'avais un centime vaillant quand, me tendant la "main, il me dit: "Pierre, tu as vingt cinq ans, et tu "ne songes pas à t'établir?—C'est que, lui répondis-je, "pour s'établir il faut deux choses: de l'argent et du "crédit. Je n'ai ni l'un ni l'autre.—Je t'offre l'un et "l'autre—Merci, répliquai-je avec une fierté qui le fit "sourire, je n'emprunte pas quand je ne suis pas sûr "de pouvoir rendre.—Remarque bien que je ne te prête que sur solide hypothèque.—Une hypothèque? "Je n'ai rien....—Et l'honneur du nom que tu portes! Le nom de ton honnête homme de père, Nicolas Champré qui a été quinze ans chez moi garçon "de caisse, et pendant quinze ans, n'a voulu ni changement de position, ni augmentation d'appointemens, "parce qu'il ne se trouvait bien, disait il, que pour être "ce qu'il était, et qu'à ses yeux son temps, son activité, son intelligence ne valaient pas plus de douze cents "francs qu'il avait gagnés dès le premier jour de son "entrée dans ma maison. C'est sur la garantie de ce "nom que je t'avancerai, sans craintes, aucune, les sommes qui te seront nécessaires. Tu es charpentier, tu sais ton état, tu as de l'ordre, de l'intelligence: tu dois réussir! A compter de ce jour, un "compte t'est ouvert à ma caisse. Maintenant à l'ouvrage!...."C'était ça qui était une belle proposition! "Je l'ai acceptée avec reconnaissance, je me suis mis "à la besogne, et, Dieu et mes bras aidant, j'ai charpenté une petite fortune d'une centaine de mille "francs dont vous ne refuserez pas, j'ose l'espérer, de "faire tel usage que vous jugerez convenable, attendu "qu'ils sont à vous, et que si vous étiez assez méchante pour n'en pas vouloir, ce serait me dire qu'en acceptant les bienfaits de monsieur votre père j'ai fait "une action peu honorable. Mais vous n'êtes pas "méchante, et, de votre petite voix douce, vous allez "me répondre: "Pierre, je ne veux pas vous rendre "malheureux, j'accepte!"

Pierre cessa de parler, et la tête baissée, la poitrine haletante, il attendit. Comme Pauline ne répondait rien, il la regarda. Il vit que depuis qu'il était là elle n'avait pas changé d'attitude. Il interrogea son regard naguère si expressif: ce regard était morne. Alors il eut peur, et sa peur lui donnant un excès d'audace dont, en toute autre circonstance, il eut été incapable, il saisit de ses mains calleuses les petites mains de la pauvre désolée, et se servant des formules les plus attendrissantes que son cœur put lui suggérer, il la pria, la supplia de lui dire un mot, un seul!

Pauline resta muette.

Une horrible lumière traversa l'esprit de Pierre, et il s'écria: "Mon Dieu! ce n'était donc pas assez de lui enlever à la fois et son père et cette sécurité de l'avenir qui fait le bonheur de la vie, vous lui enlevez encore la raison!....

Et des pleurs inondèrent son brun visage, et il restait à genoux en proie au plus horrible désespoir. Tout à coup il se leva. "Des pleurs, se dit il! Est-ce que je ne suis plus un homme? J'étais venu pour combattre la misère, je trouve la misère et la folie: eh bien! foi d'homme, la misère et la folie je les vaincrai!...."

Avant tout, il s'occupa d'assurer à Pauline les soins et la surveillance que réclamait sa situation. Pierre avait encore sa mère, une femme simple et toute de cœur comme son fils; il lui écrivit à la hâte: "Mère, "celle que j'étais venu consoler est plus malheureuse "que nous le pensions. Laissez-là vos affaires et "les miennes, accourez près d'elle et, quoi qu'il arrive, "ne la quittez pas d'un instant. Peut-être me reverrez-"vous ce soir, peut être demain. Pendant ce court "espace de temps, soyez pour elle ce que vous avez "toujours été, ce que vous êtes toujours pour moi, la "meilleure des mères!"

Dès ce moment, Pierre, certain de l'empressement que mettrait sa mère à faire ce qu'il attendait d'elle, ne songea plus qu'à réaliser, le plus promptement possible, un projet dont il avait puisé l'idée et dans son intelligence et dans son cœur, projet dont, j'en suis sûr, vous avez deviné le but: il s'agissait de rendre Pauline à la raison.

Hélas! comment pourra-t-il mener à bien la guérison qu'il entreprend? Recourra-t-il aux médecins? Mais la folie est un de ces abîmes mystérieux où se perd la science des hommes. La folie, c'est la main du Créateur qui s'appesantit sur la créature! Quand et comment la colère de Dieu cesse-t-elle? Dieu seul le sait!—Que Dieu soit en aide à Pierre!

Lorsque Pierre sortit de la chambre où l'orpheline avait cherché un refuge, la vente à l'enchère, cette vente, occasion de la catastrophe qui venait d'éclater sur la tête de Pauline, était terminée. Seulement, les acheteurs n'étaient pas encore partis. Chacun se disposait à faire enlever ses acquisitions. Pierre vint au milieu d'eux et leur dit: "Tout à l'heure, quand vous "achetiez, j'aurais pu, tout comme un autre, prendre "part à cette vente; j'aurais pu essayer de vous faire "concurrence. Je ne l'ai pas fait: à chacun son métier. Le vôtre n'est pas le mien. Maintenant je "vous demande un service, un service réel. Ce mobilier que vous venez d'acquérir, et qui n'est ni plus "beau ni plus laid que tant d'autres mobiliers qui tous "les jours se vendent à la criée, il me convient et je "voudrais le posséder. Abandonnez-moi donc tout "ce qui est là, et je vous offre un bénéfice de cinquante pour cent.—Est-ce entendu?"

Un des marchands prit la parole et commença l'homélie d'usage, cette homélie que M. de la Palisse eût inventée si elle n'était pas plus vieille que le monde, à savoir que les temps sont durs, les loyers hors de prix, les impositions fort élevées et les patentes bien lourdes.

D'une voix de tonnerre Pierre interrompit l'orateur: "Je n'ai pas de temps à perdre! Je venais vous avoir proposé une magnifique affaire.... Ce n'est pas votre avis!.... Serviteur de tout mon cœur!.... Je vais porter mon argent à des mains moins avides."

Il s'en allait. Les marchands comprirent que s'ils hésitaient, leur proie leur échappait: ils consentirent—Honnêtes marchands!

Cependant la tâche de Pierre n'était qu'à demi faite, il le savait et ne s'en effrayait pas, car c'était un de ces esprits vifs et nets qui, sans perdre le temps à tourner autour d'un obstacle, l'attaquent de front et l'enlèvent d'assaut.—C'est un homme de cette trempe qui a dit: "Si c'est difficile, c'est fait; si c'est impossible, ça se fera." Pierre savait qu'à Paris on remplace le temps par l'argent: il ne le ménagea point. Aussi marcha-t-il vite. En moins de deux heures, un logement est arrêté, un tapissier, ouvrier habile et homme de goût, s'occupe des glaces, des rideaux, des tentures. Quant aux meubles, c'est sous la direction et par les soins personnels de Pierre qu'ils sont mis en place. Ai-je besoin de dire avec quel empressement et quelle ardeur? Ai-je besoin de dire qu'il fait un minutieux appel à ses souvenirs, afin que, chaque chose étant disposée comme elle l'était jadis, mademoiselle Pauline puisse oublier le présent et se croire revenue à ce passé, ses amours! Oh! vous l'auriez admiré, si vous l'aviez vu cherchant à caser en leur lieu ces mille petits riens qui composent un mobilier féminin, et que les femmes seules savent manier sans les briser! Regardez donc, je vous prie avec quelle timidité respectueuse cet homme, dont les rudes mains ne remuent jamais que de lourdes charpentes, enlève, pour ainsi dire sans les toucher, les élégantes bagatelles, les capricieuses *chinoiseries* qu'une brutalité inattentive ne heurte jamais impunément. Puis le voilà qui prend entre ses gros doigts, avec une délicatesse d'enfant, une mignonne toilette, aux colonnettes sveltes et frêles, aux incrustations de cuivre, de nacre et d'ébène. Il s'efforce de retenir courageusement son souffle de peur de compromettre la solidité du fragile édifice qu'il tremble—Le pauvre Hercule!—de voir s'évanouir en poussière!—N'est-ce pas là, dites-moi un piquant et délicieux spectacle?

Enfin tout est terminé, tout est en place ou à peu près. Il était temps! car voici que d'une voiture descend Pauline, soutenue par la mère de Pierre Champré.

Et maintenant l'épreuve commence: Maintenant il faut voir si Pauline, que la douleur a rendue folle, alors qu'elle a vu les violateurs de la maison paternelle subir une indigne profanation, retrouvera sa raison, en retrouvant intacts et purs tous les trésors de ses souvenirs d'enfant!

Pierre la dévore du regard, et cherche sur cette physionomie immobile quelque trace d'émotion. Hélas! Pauline regarde sans voir! On lui parle: elle ne répond pas! Pierre la prend par la main, il la conduit à son piano.... elle se laisse conduire, mais elle ne se souvient pas, mais son front est toujours pâle, ses lèvres sont toujours blanches, ses yeux toujours secs et enflammés. De ses mains qui errent au hasard, elle a frôlé les touches sonores, et ces vibrations qu'elle aimait ne vont point jusqu'à son cœur. Tout espoir est-il donc perdu? Pierre le craint, et, courbant la tête, il se met à pleurer.

Tout à coup le visage de la malade se colore d'une vive rougeur, ses yeux semblent renaître, sa poitrine se gonfle, sa bouche, tout à l'heure horriblement contractée, se dilate en un sourire d'une ineffable expression, elle s'écrie: "Mon père! mon père!"

C'est qu'elle vient d'apercevoir le fauteuil gothique où mourut son vieux père en lui donnant son dernier regard, sa dernière bénédiction et son dernier baiser! C'est que cette vue lui a redonné le bonheur dont elle s'était crue dépouillée à tout jamais, le bonheur de se souvenir: Alors son âme s'est réveillée!...

Puis, à mesure qu'elle revient à la vie, à mesure que ses yeux rapprennent à voir, ses mains à toucher, son intelligence à concevoir; à mesure qu'elle se retrouve en face de son lit de jeune fille, en face de toutes les richesses auxquelles, le matin même, elle avait pensé dire un éternel adieu, voilà qu'elle se souvient de tout, voilà qu'elle comprend tout, et d'une voix entrecoupée par des larmes de joie, avec un accent empreint d'une sainte reconnaissance: "Pierre, dit-elle, Pierre, je voudrais bien vous embrasser!...."

Et Pierre, ivre de bonheur, s'était agenouillé et, la main sur son cœur, comme s'il eut voulu en comprimer les battemens de peur qu'ils ne lui brisassent la poitrine, il avait reçu le chaste baiser de l'orpheline.

Telle est l'histoire que j'ai recueillie, l'autre jour, de la bouche même de Pierre Champré, aujourd'hui l'heureux époux de la charmante Pauline, laquelle m'a paru n'être plus folle que d'amour pour son mari. Heureuse folie, me dit-elle en souriant, celle-là, je vous le jure, est incurable!—Dieu vous entende, madame, être deux et ne former qu'un, dans une seule âme avoir deux âmes, ah! c'est là un bonheur que les anges eux mêmes doivent envier!

EDOUARD LEMOINE.

LES Soussignés ayant pris, ce jour en société, M. Henry L. Clapp, Jr. [illegible] sous la raison de Hall, Bein & Clapp. 28 juillet.
J. HALL & A. B. BEIN.

COMMERCIAL.

MARCHÉ DE LA HAVANE.

10 juillet, 1841.

Sucre mélangé 6½ à 10½ et 7½ à 11; blanc 10½ à 11, blanc supérieur 11½ à 12; quebrado [illegible] 6½ à 7; [illegible] seconde qualité 9, à 10½; troisième qualité [illegible].

Lettres de change sur Madrid [illegible] de prime; Londres, 60 jours, 11 dito; Paris [illegible]; Nouvelle-Orléans 8 jours, [illegible] d'escompte; doublons et piastres mexicaines [illegible] de prime.

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Cordova, Lowell, Marseilles, S & J P Whitney
Brick Danube, Glover, Boston, G Bedford & Beck
Goëlette Cayman, Bodden, Grand Caïman, J. W. Zacharie & co

ARRIVES.

Bateau de remorque Tiger, Crowell, des Passes
Navire St. Mary, Foster, de New York.
Navire Talbot, Hunt, de New York.
Barque Oahlo, Fitzer, de Boston
Brick Empresario, Collins, de la Havane
Brick Nuevo Figaro, Boler, de la Havane
Goël. Robert Center, Shepard, de la Havane
Goël. Creole, Delvaille, de la Havane
Goël Henry Clay, Patterson, de Tabasco
Goël. Ringold, Marstella, de Matamoros
Steamer Meteor, Dunbick, de St. Louis.
" Houma, Claiborne, de la Rivière Rouge
" Clipper, Laufent, du Bayou Sarah.

MEMORANDA.

Havane, 19 juil, arrivé, brick Copenhagen, de la Nlle. Orléans.

DERNIERES DATES.

New York	juil 19	Liverpool	juil 4
Boston	juil [illegible]	Londres	juil [illegible]
Philadelphie	juil [illegible]	Havre	juil [illegible]
Washington	juil 21	Paris	juil [illegible]
Baltimore	juil 20	Bordeaux	juil [illegible]
Charleston	juil 2[illegible]	Madrid	juil [illegible]
Vera Cruz	[illegible]	Havane	juil [illegible]
Campeche	[illegible]	Havane	juil 19
Mexico	juin 2	Havane	juil 21

PERDU une épinglette à diamant. Une récompense honnête sera donnée à celui qui la rapportera [illegible].

UNE PARFAITE COIFFEUSE A VENDRE. UNE jeune négresse créole, avec ses deux enfans âgés de 4 et 12 ans. Elle est très entendue pour la coiffure des femmes, parfaite domestique de maison [illegible]. Pour plus amples renseignemens, s'adresser à B. BOUNY courtier. 30 juil. Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti.

A VENDRE. Une jolie maison en briques à deux étages, puits &c. [illegible] B. BOUNY. 30 juil. 2 Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti.

A VENDRE. UN joli bien de campagne, à la proximité de la ville [illegible] B. BOUNY courtier. 30 juil. 2 Passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti.

CIGARRES 2500 Regalias et Canones, en débarquement de la goëlette Créole de la Havane, à vendre par C. H. MIESEGAES, 4, rue Vieille Levée.

SUCRE 147 caisses sucre blanc de la Havane, en débarquement de la goëlette Créole, à vendre par C. H. MIESEGAES. 30 juil.

CIGARES 32,000 Regalias et Canones, en débarquement du brick [illegible] de la Havane, à vendre par C. H. MIESEGAES.

C[illegible] 400 barils [illegible] du steamer Meteor, à vendre par MERLE, BEYLLE & co. 11 juillet.

TOILE d'emballage de l'Inde, à vendre par WALTON & COLKAYNE, 29 & 31 Nouvelle Levée.

BILLETS de banque de l'Illinois, de l'Indiana et du Kentucky, à vendre par BOGERT & HAWTHORN.

BŒUF mess 100 barils à l'inspection, à vendre. BOGERT & HAWTHORN.

FARINE—250 barils en débarquement, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co.

SAINDOUX—400 rillets en débarquement, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co.

CAFÉ—1000 sacs café de Rio [illegible] du navire Mary, à vendre par CHARLES DOANE.

POIS—300 barillets [illegible] CHARLES DOANE, 69 Poydras.

LARD—20,000 lbs jambons enveloppés, à vendre par CHARLES DOANE.

TOILE et corde d'emballage, à vendre par CHARLES DOANE.

THÉ—30 1/2 boîtes poudre à canon et impérial, à vendre par CHARLES DOANE.

VIN—[illegible] caisses vin de Madère, Porto et [illegible], à vendre par CHARLES DOANE.

HARICOTS—30 barils en magasin [illegible] CHARLES DOANE.

MACHINES à nettoyer le coton, perfectionnées, à vendre par CHARLES DOANE.

CORDE D'EMBALLAGE—[illegible] rouleaux en débarquement du navire [illegible] GEO. GREEN & BROTH.

CHAMPAGNE de qualité supérieure en débarquement du navire Bangor, à vendre par GEO. GREEN & BROTH.

VIN de Marseille—200 barriques [illegible], à vendre par GEO. GREEN & BROTH.

MARCHANDISES du Pays—[illegible], à vendre par GEO. GREEN & BROTH.

HUILE—300 gallons en barils, à vendre par HENRY FULLER, 44 rue Poydras.

CLOUX & CHEVILLES—[illegible] du Massachusetts, à vendre par HENRY FULLER.

HUILE DE SPERME—[illegible] HENRY FULLER.

SAVON brun—100 caisses savon de Boston et New York, à vendre par HENRY FULLER.

PLOMB—[illegible] N. D. CHAMBERLIN, 74 Magasins.

CUIVRE—[illegible] N. D. CHAMBERLIN.

CAFÉ—qualité supérieure du gouvernement de Java en magasin à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 74 Magasins.

SUCRE de la Havane 84 caisses en débarquement, à vendre par N. D. CHAMBERLIN.

PEINTURE—50 barillets peinture [illegible], à vendre par N. D. CHAMBERLIN.

AMIDON de Colombie—[illegible] caisses en magasin, à vendre par N. D. CHAMBERLIN.

MADERES—barriques en débarquement [illegible] N. D. CHAMBERLIN.

PORTO—50 quarts de barriques [illegible] du navire St. Mary, à vendre par N. D. CHAMBERLIN.

PLOMB—[illegible] barils en débarquement du navire [illegible], à vendre par N. D. CHAMBERLIN.

UN certificat de dépôt à la banque de Lafayette de $1000 à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 134, Magasins.

16 Barriques vin vieux de Madère, 12 barils térébenthine, [illegible] 10 barriques Salaratus, [illegible] cordage de Manille [illegible], à vendre par O. H. MIESEGAES, 4 Vieille Levée.

SUCRE de la Havane—blanc et brut, à vendre par J. N. RICULFI & Co. 44, Toulouse.

LETTRES de Change sur la Havane, J. N. RICULFI & Co.

CIGARES de la Havane—300,000 de différentes marques, en magasin, et à vendre par J. N. RICULFI & Co.

HUILE—1000 potiches huile d'olive [illegible], en débarquement et à vendre par J. N. RICULFI & Co.

FABRIQUE DE COTON. *Coton à Nègre de Whitney.* LE soussigné informe les habitants de la Louisiane, du Mississippi, qu'il fabrique maintenant à la Nouvelle Orléans, du Lowel d'une meilleure qualité que [illegible] se fabrique en ce genre aux Etats Unis. Les personnes qui désireraient en faire l'essai [illegible] BENJ. WHITNEY, 171 rue Tchoupitoulas. Derrière la presse à coton d'Orléans.

ON a besoin d'un bon jardinier [illegible] s'adresser à R. A. LEFEVRE & Co, 13 rue Toulouse.

A VENDRE au débarquement du navire Talma [illegible] venant de Bordeaux. 12 quarts de pipes vieille eau-de-vie Cognac [illegible] R. A. LEFEVRE & Co.

ON a besoin de 1000 sacs gros sel de Liverpool. S'adresser à bord du steamer Caroline [illegible] CHARLES DOANE, 69 rue Poydras. 16 juillet.

PORC—Jambons, toile d'emballage, &c. &c. par les soussignés. 100 barils porc mess et prime, [illegible] de jambons enveloppés, [illegible] LAUVE BROTHERS, 20 Vieille Levée.

EAU DE VIE DE COGNAC—[illegible] barils vieille eau de vie en débarquement du navire Talma [illegible] J. ALBERT.

160 caisses sucre blanc de la Havane, 400 sacs café Havane, [illegible] 200 balles tabac de Cuba, [illegible] COUCULLU, LAFEYRE & Co.

TELESCOPES ET MICROSCOPES. DEUX très grands télescopes [illegible] fabriqués par Dollond de Londres [illegible] HYDE & GOODRICH, 14, Chartres.

ETAT de la Louisiane—Cour du Premier District Judiciaire—[illegible] Attendu que William H. Avery ayant adressé à une vente faite par le shérif [illegible] Le Soussigné dit W H. Avery s'est rendu acquéreur [illegible] P. LEBLANC, Dép. Greffier.

PAR LE MARSHALL.

EN vertu d'un ordre [illegible] CHS. CLAIBORNE, Marshall.

EN vertu d'un ordre [illegible] CHS. CLAIBORNE, Marshall.

EN vertu d'un ordre [illegible] CHS. CLAIBORNE, Marshall.

EN vertu d'un ordre [illegible] CHS. CLAIBORNE, Marshall.

EN vertu d'un ordre [illegible] CHS. CLAIBORNE, Marshall.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la Paroisse [illegible] H. PITOT, Député Greffier.

LANCIERS D'ORLEANS. [illegible] J. DUFFAU.

COTONNADE du Pays [illegible] P. A. FERRARD & Co., 30, Chartres.

A VIS—[illegible] ABRAHAM DAVEGA, J. S. McFARLANE.

V[IN]—[illegible] A. CAPDEVIELLE & CUCULLU.

LETTRES de Change sur France [illegible] CANFIN, DARAN & Co.

BRIQUES [illegible] F. LEFEVRE.

CIGARES de la Havane [illegible] CHARLES CLEGG, 11, rue St Charles.

V[IN] [illegible] CHARLES CLEGG.

MARCHE [illegible] CHARLES CLEGG.

LITS en [illegible] CHARLES CLEGG.

A VENDRE dans le magasin des soussignés [illegible] R. A. LEFEVRE & Co. No.13, rue Toulouse.

FARINE—300 barils farine de Cincinnati en magasin, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 81, rue Tchoupitoulas.

EAU DE VIE [illegible] W. C. TOMPKINS & Co. 60, rue Gravier.

SALAEARATUS en barils [illegible] W. C. TOMPKINS & Co.

SAVON [illegible] W. C. TOMPKINS & Co.

BAS [illegible] W. C. TOMPKINS & Co.

PAPIER à envelopper [illegible] W. C. TOMPKINS & Co.

BANC de baleine [illegible] W. C. TOMPKINS & Co.

HUILE de tanneur en baril, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co. 60, rue Gravier.

FARINE—300 barils, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, Tchoupitoulas.

WHISKEY—130 barils [illegible] CLYMER, BRITTON & SWIFT, 81, rue Tchoupitoulas.

SAINDOUX—[illegible] CLYMER, BRITTON & SWIFT.

BEURRE—[illegible] CLYMER, BRITTON & SWIFT.

LARD—150 barriques plats-cotes et épaules en magasin et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT.

PORC—[illegible] CLYMER, BRITTON & SWIFT.

GENIEVRE—[illegible] CLYMER, BRITTON & SWIFT.

SUCRE de la Havane 150 caisses sucre blanc [illegible] CANFIN, DARAN & Co.

CIDRE—[illegible] B. WALLS.

WHISKEY de Monongahela, à vendre par B. WALLS, 35, rue Gravier.

EAU DE VIE de pêche, à vendre par B. WALLS.

OLIVES de Séville—30 barillets à vendre pour clore une facture par B. WALLS.

PEINTURE—[illegible] B. WALLS, 35, rue Gravier.

UN jeune homme ayant été plusieurs années dans l'enseignement [illegible] l'Histoire, la Géographie [illegible].

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de Veuve Gabriel Jérôme f. c. l.—Vente par le Registre des Testamens—Mercredi, le premier septembre 1841, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale [illegible]
W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testamens.
N. B. Les actes de vente par devant V. Foulon, notaire public, aux frais des acquéreurs. 30 juil.

Succession de Jacques Gueunon.

VENTE PAR LE REGISTRE DES TESTAMENS. Jeudi, le deux septembre 1841, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis [illegible]
W. F. C. DUPLESSIS, Reg des Test.

SUCCESSION de J. F. A. Guillemin. Vente par le Registre des Testamens—Vendredi le trente Juillet 1841, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis [illegible]
W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de [illegible] Chastenet—Avis est par le present donné aux créanciers [illegible]
W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu Pierre Mumis—Avis est par le present donné [illegible]
Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Test.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS. Conseil de la Municipalité No. 1 de la Nouvelle-Orléans. Séance du Lundi 19 Juillet 1841.

RESOLU, que le maire soit [illegible]
PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 21 juillet 1841.
WM FRERET, Maire.
Pour copie conforme, S. WATERS, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Le 21 Juillet 1841.

AVIS aux Entrepreneurs—En vertu de la résolution du Conseil de la Municipalité No. 1 [illegible]
22 juillet. WM. FRERET, Maire.

AVIS AUX MAITRES DE PENSION, PROPRIETAIRES D'HOTELS ET DE BAINS, CAPITAINES DE STEAMBOATS, RESTAURATEURS ET COIFFEURS.

BLANCHISSERIE A LA VAPEUR.

Etablie au village d'Alger, de l'autre bord du fleuve, tout près du quai du ferry de la 2de. municipalité.

ON blanchit et repasse le linge de table, de lit et de [illegible]

LA direction de la Compagnie des Architectes de la ville de la Nouvelle-Orléans [illegible] E. SOMMEREAU, Secrétaire.

BOIS DE CONSTRUCTION. [illegible] CONVERSE.

BERTRAND BARRE [illegible]

MEDECINES, produits chimiques [illegible] JARVIS & ANDREWS, 59, Commune.

FARINE et Beurre—[illegible] CONNOLY & ELDER, 84, rue Gravier.

A VENDRE. UN fond de Perruquier Coiffeur [illegible]

JOLIE MAISON A LOUER POUR LA SAISON. ON LOUERA pour la saison [illegible] à Mandeville [illegible]

THEODORE VOISIN & Cie. ont transféré leur magasin [illegible]

MATERIAUX POUR BATISSES. PLATRE de Paris, ciment romain et hydraulique, [illegible] G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

HECHLER & STERN, NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES [illegible]

BEAUX FUSILS & CARABINES [illegible] HYDE & GOODRICH, 14, rue de Chartres.

AIGUILLES—[illegible] HYDE & GOODRICH.

ARGENTERIE. [illegible] HYDE & GOODRICH.

ARTICLES de pêche [illegible] HYDE & GOODRICH.

SUCRE sur balancier [illegible]

SUCRE en pains de 1ère qualité [illegible] de Boston [illegible]

$10 DE RECOMPENSE. [illegible] MARY ANN [illegible] F. SOMMERS.

$20 DE RECOMPENSE. PARTI marron le 12 du courant de l'habitation de M. Auguste Reggio, [illegible] le nègre JACKSON, [illegible] MEDLAND & EASTLAND.

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.—[illegible]

Grands Concerts d'Eté

JARDIN DE CARROLLTON.

[illegible] MANN [illegible] PROCHAIN, 1er. AOUT.

On pourra se procurer des billets d'avance au bureau de [illegible] chemin de fer de Carrollton [illegible]

POUR BAIE ST. LOUIS, Pass Christian [illegible] le steamer ECHO [illegible] JOHNSON. 29 juillet.

POUR ST. LOUIS, ALTON ET QUINCY—Le beau nouveau steamer [illegible] JOHN R SHAW & Co, 34, rue Poydras. 29 juil.

POUR VERA-CRUZ—La goëlette HENRY CLAY, capitaine John Patterson [illegible] W. F. VIGERS & Co.

POUR LA HAVANE. Le brick paquebot A No. 1, EMPRESARIO, capt Collins [illegible] PRATS & HERNANDEZ, 27 rue [illegible]

POUR BOSTON. La barque à voilier DANUBE, capitaine Glover [illegible] G. BEDFORD & BECK.

POUR LA HAVANE. Le brick fin voilier CARIBOU [illegible] J. W. ZACHARIE & Co.

POUR LIVERPOOL. Le brick CHAOS, capt. Pratt [illegible] GEO GREEN & BROTHER.

POUR NEW YORK. Le paquebot fin voilier LOUISVILLE, capt Hunt [illegible] JAMES & WOODRUFF.

POUR BORDEAUX. Le navire fin voilier CALLAO, capitaine T. B. Haynes [illegible] THEOPHILE BARBANCEY, 21, rue Conti.

PASSAGE POUR BORDEAUX. Le beau navire TALMA, de première classe [illegible] J. K. E. GARNIER.

POUR BOSTON. Le brick fin voilier GRAND TURK, capitaine Saunders [illegible] JOHN A MERRITT.

A VENDRE—Pour fret ou charte. Le brick fin voilier SAM. HOUSTON [illegible] ALEXANDER GOW, 39 Bienville.

POUR BOSTON. Le brick A. I. DANUBE, capitaine Glover [illegible] G. BEDFORD & BECK, ou à F. & L. P. PRESCOTT.

POUR LA HAVANE. Le brick APALACHICOLA [illegible] A. CAPDEVIELLE & CUCULLU.

POUR MOBILE—Via nouveau Bassin [illegible] goëlette MARY JANE [illegible] J. H. ANSBRIDGE.

POUR MOBILE—Via nouveau bassin. La goëlette CAROLINE [illegible] J. H. ANSBRIDGE.

ON A BESOIN d'un navire [illegible] HECKLE & STIGLER.

POUR LA HAVANE—Le brick DELIA [illegible] G. BEDFORD & BECK.

POUR ST THOMAS. [illegible] JOHN ALEXANDER.

POUR TABASCO, LAGUIRA. La belle goëlette anglaise fin voilier SULTANA [illegible] F. DE LIZARDI & Co.

POUR TABASCO LAGUIRA—La goëlette MARY [illegible] F. DE LIZARDI & Co.

MM. Crocker et Livingston [illegible] J. ROBERT & Co.

A VENDRE à ce bureau [illegible]

LE GENDRE.

Par M. Honoré De Balzac.

Feuilleton publié à Paris dans le Siècle [illegible]

Compagnie d'Assurance Maritime de l'Ouest et Incendie—Nouvelle Orléans le [illegible] juillet 1841. LES directeurs [illegible] L. MATHEWS, président.

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORLEANS. Nlle. Orléans, le 12 juillet 1841. LES actionnaires [illegible] O. LEGENDRE, Secrétaire.

BANQUE DE LA LOUISIANE. Nlle. Orléans, le [illegible] juillet 1841. LE bureau de la direction de cette Banque [illegible] W. E. LEVERICH, Caissier.

AVIS—Les créanciers de D'Iarning & Co [illegible] Nouvelle Orléans, le 27 juillet 1841. J. H. HAGEDORN.

DISSOLUTION. LA société existant entre nous sous la raison Hart, Labatt & Co., est dissoute par consentement mutuel [illegible]
H. M. HART, A. C. LABATT, B. B. HART, Par proc de H. M. HART.
Le soussigné continuera les affaires de marchandises [illegible] A. C. LABATT, 30 rue des Magasins.

PRECIS élémentaire de Géographie à l'usage des écoles américaines [illegible]

AMANDES—15 barils amandes [illegible] CUCULLU, LAFEYRE & Co.

TOILE D'EMBALLAGE et cordes de qualité supérieure, à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co.

AVIS DE SOCIETE.—Mr. JOHN M. GOULD [illegible] Nouvelle-Orléans, 1er. juillet 1841.

A LOUER—Les deux magasins [illegible] W. Anderson [illegible] PETERS & MILLARD.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE. [illegible] ANDREWS & BROTH.

EN débarquement du navire Alfred [illegible] KENNEDY, DUREL & Co.

MACHINE A VAPEUR A VENDRE. UNE machine à vapeur de la force de 35 chevaux [illegible] F. DE LIZARDI & Co.

AVIS—Les personnes dont les propriétés foncières se trouvent dans les limites [illegible] J. F. DU GARRY, Trésorier de la 3me Municipalité.

TRESORERIE DE LA 3me MUNICIPALITE. CONFORMEMENT à la résolution [illegible] J. F. DU GARRY, Trésorier de la 3me Municipalité.

HUILE—2000 gallons huile de sperme de printemps [illegible] G. BEDFORD & BECK.

CIGARETTES garanties de Mendoza [illegible] J. M. CABALLERO, Vieille Levée.

WHISKEY—300 barils rectifié [illegible] CHS. BYRNE, 130, Tchoupitoulas.

LARD, Jambons, plats-côtés et épaules, à vendre par CHS. BYRNE, 130, Tchoupitoulas.

SUCRE en pain [illegible] R. A. NORCROSS & Co.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB [illegible]
A [illegible] rue [illegible] 31 juillet.

PAR VINCENT & DE FERIET.
IL sera vendu samedi 31 juillet, à midi, à la Bourse St Louis. La mulâtresse CAROLINE, âgée d'environ 19 ans [illegible] 30 juil.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
AUJOURD'HUI vendredi 30 du courant [illegible] 30 juil.

VENTE DU SHERIF.
PAR JOHN M. BACH, ENCANTEUR.
EN vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire [illegible]
DOUZE (12) LOTS DE TERRE [illegible]
DIX (10) ISLETS DE TERRE [illegible]
AUSSI—DEUX (2) FRACTIONS D'ISLET [illegible]

PAR S. GUINAULT.
IL sera vendu samedi 31 juillet, à midi précis, à la Bourse St. Louis [illegible]

PAR HEWLETT & [illegible]
IL sera vendu vendredi soir, 30 du courant [illegible]

PAR P. E. TRICOU.
IL sera vendu [illegible]

PAR VINCENT & DE FERIET.
IL sera vendu [illegible] 29 juillet.

PAR S. GUINAULT.
IL sera vendu [illegible]

PAR J. A. BEARD & Co, ENCANTEURS.
IL sera vendu à l'encan samedi 31 [illegible]

PAR M. BARNETT Sr.
IL sera vendu samedi 31 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis. PATTY, négresse âgée d'environ 21 ans [illegible]

PAR F. DUTILLET.
IL sera vendu [illegible]

PAR VINCENT & DE FERIET.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse [illegible]
UN LOT DE TERRE situé en cette ville, au faubourg [illegible]

PAR JOHN M. BACH, Encanteur.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District du premier district [illegible]

PAR S. GUINAULT.
IL sera vendu samedi, 31 juillet, à midi précis, à la Bourse de la Cité [illegible]

PAR M. BARNETT Jr.
IL sera vendu samedi 31 du courant [illegible]

CAFÉ, sucre—Café de St. Yago [illegible] KOHN, DARON & Co.

A VENDRE par les soussignés [illegible] R. A. LEFEVRE & Co. 13 Toulouse.